

**SNTRS**



**CNRS-INRIA  
INSERM-IRD  
INED-INRETS-  
INRP**

# *En bref...*

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [sntrscgt@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrscgt@vjf.cnrs.fr) - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

**Numéro 293 du 23 mai 2012**

## **Communiqué intersyndical**

### **Le gouvernement doit émettre des signaux forts**

Après cinq ans de politique sarkozyste désastreuse pour l'enseignement supérieur et la recherche, l'élection de François Hollande, nouveau Président de la République, ouvre des perspectives nouvelles. Des réformes d'importance sont nécessaires, qui nécessitent réflexion approfondie associant tous les acteurs et négociations avec les organisations syndicales. Elles passent par l'abrogation de la loi LRU et du Pacte Recherche et leur remplacement par de nouvelles dispositions législatives, définissant notamment un cadre national d'affectation des moyens, respectant la collégialité et la vie démocratique des établissements, et permettant la rédaction de tout autres textes statutaires. L'impulsion d'une nouvelle dynamique pour l'enseignement supérieur et la recherche passe aussi par l'abandon de la mise en concurrence systématique (LabeX, IdeX, gestion des personnels à la performance, ...), par la résorption de la précarité et un plan pluriannuel de création d'emplois à la hauteur des besoins.

Dès maintenant, le nouveau gouvernement doit émettre en direction des personnels et des étudiants des signaux forts d'une politique rompant avec la précédente. C'est pourquoi, les organisations soussignées demandent au nouveau gouvernement de :

- Dénoncer la signature des conventions IDEX-Etat : ces conventions, outre les financements, fixent l'avenir tant pour l'orientation de la recherche que pour l'enseignement. De plus, elles imposent des modalités de restructuration des établissements faisant craindre pour leur intégrité, à l'opposé de la collégialité et de la vie démocratique ;
- Enclencher immédiatement le processus de dessaisissement de l'AERES dans l'évaluation des structures d'enseignement et de recherche, en redonnant tout leur rôle aux instances scientifiques des organismes majoritairement élues telles que le Comité National de la recherche scientifique et les CSS de l'INSERM dans l'évaluation des unités ;
- Prolonger le moratoire sur l'évaluation individuelle des enseignants-chercheurs ;
- Mettre en place une réelle formation universitaire et professionnelle des enseignants, avec des prérecrutements ;
- Faire voter un collectif budgétaire – en utilisant notamment des transferts de crédits de l'ANR ou du Crédit Impôt-Recherche – pour redonner un souffle aux établissements avant la prochaine année universitaire. Il devra permettre la levée immédiate des emplois gelés et la création d'emplois, ainsi que l'augmentation des crédits des laboratoires et des équipes pédagogiques. Il devra aussi concerner le maintien dans l'emploi des précaires avant accès à un emploi de titulaire. Enfin, il s'agira d'augmenter en nombre et en montant toutes les aides sociales aux étudiants.

L'abrogation de la circulaire Guéant, dont le processus engagé a été confirmé par la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en CNESER et devant le Conseil Scientifique du CNRS, rend l'espoir à de nombreux étudiants étrangers, et, dans l'immédiat, aucune reconduite à la frontière d'étudiant ne doit avoir lieu.

Les organisations soussignées vont poursuivre leur travail en commun pour préciser les axes d'intervention partagés et les revendications. Elles appellent les personnels et les étudiants à participer dès maintenant aux divers débats démocratiques et contradictoires organisés dans les établissements tant sur les exigences des personnels que sur les moyens de les faire aboutir.

Signataires : FSU (SNESUP, SNCS, SNEP, SNASUB, SNETAP), CGT (SNTRS, CGT INRA, FERC Sup), SOLIDAIRES (Sud Recherche EPST, Sud Etudiant), CFTC INRA, SLR, SLU